

COMMUNIQUÉ de presse

Paris, le 31 août

Réaction des représentants des loisirs sportifs marchands suite aux annonces du gouvernement

Une réunion spéciale à destination des secteurs économiques les plus en souffrance s'est tenue hier matin à Bercy autour de cinq ministres : Bruno Le Maire, Elisabeth Borne, Alain Griset, Jean-Baptiste Lemoyne et de Jean-Baptiste Djebbari.

Depuis mars 2020 et aujourd'hui encore, **les loisirs sportifs marchands font partie des secteurs les plus en difficulté.**

Par la voix de Philippe Diallo, la délégation « loisirs sportifs marchands », composée du CoSMoS, d'Active FNEAPL et de l'USC, a interpellé les ministres sur les craintes de l'ensemble des structures des loisirs sportifs marchands face à la fin annoncée du « quoi qu'il en coûte ».

Après une **bonne reprise d'activité en juin** pour les salles de fitness, d'escalade et autres espaces aquatiques, **l'introduction du pass sanitaire le 21 juillet a durement impacté les activités :**

- **Chute de fréquentation entre 20 et 60% par rapport à août 2020 ;**
- **Perte de chiffre d'affaires entre 25 et 50% et pouvant monter jusqu'à 60%.**

Pour une partie des professionnels du secteur, la période estivale qui s'achève était la plus importante de l'année. Pour beaucoup d'autres, la rentrée est le moment charnière déterminant la réussite ou l'échec de toute une saison.

Les orientations décidées par le gouvernement à la suite de ces échanges vont **dans le sens de nos préconisations visant à instaurer une période transitoire après la fin du « quoi qu'il en coûte ».**

L'annonce du **prolongement du fonds de solidarité pour le mois de septembre est une nouvelle satisfaisante tout comme l'ouverture à compter du 1^{er} octobre à toutes les entreprises, sans condition de chiffre d'affaires, du dispositif « coûts fixes ».** La poursuite de cet accompagnement économique que nous portons depuis plusieurs semaines était vitale pour le secteur.

L'accord trouvé avec la commission européenne concernant le dé plafonnement des aides au-delà de 1.8 M€ correspond aussi à une demande des entreprises d'un secteur qui subit la crise sanitaire depuis 16 mois presque sans discontinuité.

Enfin, **la clause de revoyure prévue début novembre devrait permettre de tirer les enseignements de la réalité d'une reprise économique** en septembre et octobre qui sont des mois capitaux pour la réalisation du chiffre d'affaires annuel.

Bien évidemment, nos organisations restent attentives à la traduction opérationnelle de ces décisions à la fois dans leur contenu et leur mise en œuvre.

D'autres questions restent en suspens comme la relation avec les bailleurs, avec les salariés pour la mise en œuvre du pass sanitaire (poursuite d'activité, coût) ou encore l'accumulation de dettes. Sur ce dernier point, nos organisations souhaitent être associées aux discussions annoncées par Bruno Le Maire sur **les échéances de remboursement de PGE**.

Philippe Diallo
Président du CoSMoS

Thierry Doll
Président d'Active-FNEAPL

PHILIPPE DIALLO

« Force est de constater que l'introduction du pass sanitaire a transformé la reprise en faux départ. Quand le secteur affiche des pertes de CA entre 25 et 50%, on ne peut pas considérer que l'activité a pleinement repris. Le gouvernement l'a entendu, et nous sommes soulagés. »

« Maintenant le CoSMoS reste mobilisé en première ligne auprès de Bercy pour que les dispositifs mis en œuvre opérationnellement soient les plus efficaces possibles pour accompagner au mieux les entreprises du secteur. »

THIERRY DOLL

« Très heureux de ces annonces qui démontrent l'intérêt de l'exécutif pour le sport en général et les salles de sports en particulier. Le passage du FDS à l'aide aux coûts fixes au 1er octobre s'inscrit dans une logique vertueuse et nous nous en félicitons.

De même, la clause de revoyure est une excellente nouvelle qui permettra d'ajuster si besoin les différents dispositifs deux mois après la reprise de septembre. Les ultras marins, et c'était une demande forte de notre part, sont bien identifiés et nous remercions l'exécutif de cette prise en considération.

Il nous reste à travailler pour sécuriser le chef d'entreprise sur le sujet des loyers. »

Contacts presse

Thibaut Aoustin
Responsable Institutionnel CoSMoS
thibautaoustin@cosmos-sports.fr – 07 60 76 77 21

Nathalie Cassagnes
Agence Vie Publique
06 60 83 01 03